



# LA STRUCTURE DE L'OUVRAGE : UN CHOIX PÉDAGOGIQUE

## 1. Logique pédagogique des chapitres

Dans le respect des nouveaux programmes, nous avons conçu neuf chapitres de littérature. Pour permettre à l'élève de se repérer, nous avons privilégié l'**organisation chronologique des chapitres**, sans que cela nuise à l'**identification des genres littéraires et des grands axes du programme**.

Chaque chapitre comporte un objectif, décliné pour chaque étude de texte. Ces chapitres proposent tantôt un groupement de textes, tantôt la lecture d'extraits d'une même œuvre. Dans ce cas, nous avons privilégié l'appropriation de chefs-d'œuvre du patrimoine littéraire français qui nous semblent pouvoir marquer des élèves de quatrième. Le professeur pourra compléter la **lecture analytique** des extraits choisis par la lecture de l'œuvre intégrale. Une bibliographie comprenant notamment des **références de littérature de jeunesse** permettra au professeur de conseiller des **lectures cursives complémentaires**, facultatives ou obligatoires.

Pour compléter l'acquisition du vocabulaire (que favorise l'étude des textes eux-mêmes), nous avons prévu différents exercices de lexique et d'expression. À l'oral, le professeur peut s'appuyer sur les exercices proposés pour permettre à ses élèves de s'exprimer de manière argumentée, personnellement ou en s'insérant dans un dialogue à interlocuteurs multiples. À l'écrit, il est libre de choisir les exercices qui conviendront au niveau de sa classe, pour parvenir graduellement à la rédaction d'un texte cohérent d'une quarantaine de lignes, comme le préconisent les programmes.

Nous avons souhaité accorder une place de choix à l'**Histoire des Arts**. Nous lui avons donc consacré deux doubles-pages par chapitre. Un premier dossier aborde les éléments essentiels liés au chapitre et un second, plus inattendu, élargit l'horizon artistique de l'élève, invitant à des **prolongements interdisciplinaires** au-delà des bornes chronologiques du chapitre. De plus, dès la double page d'ouverture et tout au long de la partie **Textes et Images**, **chaque illustration est assortie d'au moins une question « Lecture d'image »** qui invite à l'étudier pour elle-même. Nous espérons ainsi susciter des questionnements spécifiques concernant l'œuvre d'art, les conditions de son élaboration et celles de sa réception, tout en éduquant à l'analyse de l'image.

## 2. Lien de la partie langue avec les chapitres

Les parties **Littérature** et **Langue** se partagent le volume du manuel. Conformément au souhait de nombreux enseignants, nous avons privilégié une **approche progressive de la langue** qui intègre également la consolidation des acquis. Ainsi, l'élève construira petit à petit sa connaissance de la langue sur des bases solides.

La partie langue comprend deux ensembles : **Grammaire** d'un côté et **Orthographe et Conjugaison** de l'autre. Ces ensembles sont étroitement liés et comportent chacun trente leçons. La partie Langue a été conçue pour fonctionner avec les chapitres, comme le suggère leur sommaire. Les enseignants qui ont l'habitude de travailler de **manière décloisonnée**, par séquences, pourront tout à fait associer les chapitres et les leçons de langue, à raison de trois ou quatre leçons de Grammaire et trois ou quatre leçons d'Orthographe et de Conjugaison par chapitre. Dans cet esprit, nous avons ménagé un va-et-vient à double sens entre les chapitres et la langue :

- › des chapitres vers la langue : les consignes d'expression écrite et d'expression orale privilégient le réinvestissement des notions étudiées, indiquées dans le sommaire du chapitre ;
- › de la langue vers les chapitres : certains exemples et une partie des exercices font référence au chapitre associé à la leçon.





L'enseignant qui préfère étudier la langue et la littérature de **manière dissociée**, comme le suggèrent les nouveaux programmes (« les séances consacrées à l'étude de la langue [...] peuvent dorénavant ne plus être étroitement articulées avec les autres composantes de l'enseignement du français ») pourra ménager, chaque semaine, une heure de littérature, une heure d'expression orale et écrite, une heure de grammaire, une heure de conjugaison et d'orthographe : la partie langue peut s'étudier sur un calendrier de trente semaines (une leçon de Grammaire, une leçon d'Orthographe ou de Conjugaison par semaine) de même que les chapitres qui, sur environ trois semaines, fournissent la matière hebdomadaire aux séances consacrées à la littérature et à l'expression.

Quelle que soit l'approche retenue par l'enseignant, la présentation des leçons permet à l'élève de les consulter afin de combler ses lacunes ou de remédier à une hésitation. Chaque leçon comprend une partie « Observons », un encadré « Retenons », des exercices d'entraînement progressifs, un ou plusieurs exercices de production écrite et, le cas échéant, une dictée.

Et pour que l'étude de la langue soit ludique, de nombreuses fiches sont agrémentées d'un dessin humoristique de Soph', elle-même enseignante. L'élève trouvera et mémoriser les messages grammaticaux véhiculés par le texte de ses vignettes.

### 3. Favoriser la structuration des connaissances et des compétences.

Pour aider l'élève à organiser son savoir et à développer son autonomie, nous avons placé, en fin de manuel, des **fiches méthodologiques et lexicales**. Il pourra s'y référer régulièrement pour la préparation de ses travaux écrits et oraux. Le contenu de ces fiches tient compte des objectifs récapitulés dans le sommaire de chaque chapitre : comprendre et écrire des lettres, connaître des règles de versification, maîtriser les connecteurs spatiaux et temporels, etc., et s'accorde aux exigences de la **préparation du brevet des collèges**. Dans cette perspective, le professeur trouvera en ligne neuf propositions d'évaluation liées à chaque chapitre, au format d'une épreuve de brevet.

Tous les élèves doivent désormais faire **valider leurs compétences dans un livret personnel** avant la fin de leur classe de troisième. Néanmoins, cette validation, décidée collégalement par les professeurs, est préparée tout au long du collège par des notes ou des commentaires ponctuels évaluant des exercices précis. Nous avons cherché à faciliter le suivi de cette évaluation : un tableau situé en fin d'ouvrage donne une vision d'ensemble des compétences qui peuvent être travaillées à partir du manuel. De fait, en cours de français, on travaille bien évidemment prioritairement la maîtrise de la langue française (compétence 1), et l'acquisition d'une culture humaniste (compétence 5). Cependant, de même que le soin apporté à la qualité de l'expression excède le cours de français, de même le professeur de français sollicite les compétences sociales et civiques de ses élèves (compétence 6) : à l'oral, par l'adoption d'attitudes d'écoute et de respect, à l'écrit, lors de sujets de réflexion. Pareillement, certains exercices sont plus appropriés pour susciter autonomie et initiative (compétence 7) des élèves. La maîtrise des techniques de l'information et de la communication (compétence 4) peut être travaillée à l'occasion des exercices identifiés par une vignette « B2i ». Dans chaque chapitre de littérature du livre papier en effet, au moins deux exercices pour la préparation du Brevet Informatique et Internet, de difficulté progressive, renvoient sur le site Internet pour y réaliser différents types de travaux, qui permettent de varier les approches pédagogiques de l'étude de la langue et des œuvres.

Ce référencement est effectué de manière très précise en ligne. Tout professeur qui crée un exercice supplémentaire peut d'ailleurs mentionner l'item du socle commun qui y est particulièrement travaillé. Enfin, toujours en ligne, une grille permet de faire valider individuellement l'acquisition de ces compétences par le professeur. Cette grille est accessible aux professeurs d'autres matières, l'Histoire - Géographie - Éducation civique, par exemple, pour faciliter la concertation des enseignants d'une même classe.

